

Plan d'actions Economie circulaire 2025-2027

(dans le cadre du programme « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » et du contrat COT)

Titre de l'action	Descriptif	Objectifs	Dépense	Période de réalisation
<u>Axe 1</u> – Mettre en place une gouvernance et une démarche interne d'économie circulaire				
1.1 - Créer un COPIL élargi de l'économie circulaire qui se réunira chaque année	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un élu référent économie circulaire - Définir la composition du COPIL élargi - Organiser a minima un COPIL élargi par an 	1 COPIL élargi est organisé chaque année	Temps agent	2025-2027
1.2 - Formaliser un plan de communication sur l'économie circulaire et la sobriété	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser un plan de communication en identifiant les thématiques, les cibles, les formats utilisés, les canaux de communication, le planning associé 	1 plan de communication en lien avec les piliers de l'économie circulaire est élaboré	Coût de supports de communication	2025-2027
1.3 - Organiser des sessions de formation à destination des agents et des élus sur les enjeux d'économie circulaire et de sobriété	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser un planning de formation pour les agents & les élus - Réaliser des formations en interne sur les différents piliers de l'économie circulaire - Organiser des visites de sites et de lieux inspirants pour rendre l'économie circulaire concrète 	Au moins 50% des agents & des élus sont formés aux enjeux d'économie circulaire et de sobriété	Coût de formations	2025-2027
1.4 - Formaliser une politique d' achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les pratiques actuelles de la collectivité en matière d'achats responsables - Définir en interne la stratégie à adopter, les objectifs et les échéances, en lien avec les réglementations - Regrouper les éléments dans un document afin de formaliser la politique d'achats responsables - Faire valider le document - Diffuser en interne le document - Adhérer au réseau Ran Coper (réseau des acteurs normands pour la commande publique éco-responsable) 	1 politique achats responsables est finalisée	Adhésion au réseau Ran Cooper	2025-2027

<p>1.5 - Elaborer un clausier pour intégrer davantage de clauses environnementales dans les achats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser du benchmarking - Regrouper l'ensemble des clauses et des critères environnementales et sociales trouvées - Organiser ces clauses et ces critères suivant les segments d'achat de la collectivité - Présenter ce clausier aux prescripteurs en interne et les former à son utilisation 	<p>1 clausier est finalisé</p>	<p>Temps agent</p>	<p>2026-2027</p>
<p>1.6 - Encourager les communes à développer sur leur territoire le réemploi et la réparation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour le règlement de fond de concours pour y intégrer le réemploi et la réparation - Faire valider cette mise à jour - Diffuser l'information auprès des communes pour les encourager à développer le réemploi et la réparation 	<p>25% des communes ont réalisé une action en lien avec le réemploi ou la réparation via le fond de concours</p>	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>1.7 - Suivre et réduire la consommation d'eau du patrimoine de la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des compteurs d'eau dans les bâtiments appartenant à la collectivité - Relever et suivre plus finement la consommation d'eau de son patrimoine - Définir un objectif de réduction - Mettre en place des actions de réduction de consommation d'eau pour atteindre les objectifs fixés (ex : mettre en place des régulateurs de débit, etc.) - Etablir un rapport annuel sur les consommations et les attentes des objectifs 	<p>Diminuer la consommation d'eau du patrimoine de la collectivité</p>	<p>Coût d'équipements</p>	<p>2026-2027</p>
<p>1.8 - Favoriser l'achat de produits issus du réemploi en interne et auprès des communes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'achat de produits issus du réemploi et de la réparation de la collectivité : serviettes, jouets, mobiliers, informatiques, équipements sportifs, etc. - Favoriser la mise en commun du mobilier avec les communes sur le mobilier 	<p>Respecter les objectifs de la Loi AGECE (décret février 2024)</p>	<p>Coût de l'achat des produits (variable)</p>	<p>2025-2027</p>

Axe 2 – Mobiliser et sensibiliser les entreprises à l'économie circulaire et la sobriété

<p>2.1 - Communiquer davantage sur les actions que la CCCA organise pour les acteurs économiques, ainsi que sur les moyens financiers et les dispositifs existants à une plus grande échelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une base de contacts des entreprises du territoire (faire appel à CCI, CPME, communes) - Créer une newsletter à destination de ces acteurs économiques - Communiquer sur les actions que la communauté de communes réalise et propose pour les acteurs économiques, afin d'être identifié comme une ressource pour les acteurs - Faire le recensement de l'ensemble des aides et financements disponibles pour les entreprises et les artisans du territoire - Diffuser l'information auprès des entreprises et des artisans. Cela peut passer par la newsletter, le site internet, le Mag, les hôtels d'entreprises, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 newsletter est créée d'ici 2027 afin de fédérer l'ensemble des acteurs économiques - Informer les acteurs économiques du territoire des dispositifs existants en lien avec l'économie circulaire et la sobriété 	<p>Coût de supports de communication</p>	<p>2025-2027</p>
<p>2.2 - Organiser un évènement annuel autour de l'économie circulaire et la sobriété à destination des acteurs économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une rencontre des acteurs économiques autour de l'économie circulaire - Préparer une thématique différente pour chaque année. Faire le lien avec l'actualité et les préoccupations actuelles des acteurs 	<p>1 évènement de rencontre et de mise en relation des acteurs est organisé chaque année</p>	<p>Coût des supports de communication Frais événementiel</p>	<p>2026-2027</p>
<p>2.3 - Communiquer sur les entreprises déjà engagées afin de promouvoir la démarche d'économie circulaire auprès des acteurs économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les entreprises ayant des actions en matière d'économie de ressources et de sobriété - Capitaliser ces informations en élaborant un annuaire des entreprises déjà engagées - Identifier les entreprises volontaires pour être ambassadrice de ces démarches d'économie circulaire et de sobriété - Communiquer et partager cet annuaire auprès notamment des entreprises qui s'intéressent et qui voudraient se lancer dans la démarche 	<p>1 annuaire des entreprises engagées est réalisé</p>	<p>Coût des supports de communication</p>	<p>2025-2027</p>
<p>2.4 - Poursuivre le dispositif Eco-Défis sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la convention avec la CMA - Communiquer auprès des entreprises sur ce dispositif - Organiser les éco-défis avec la CMA - Communiquer sur les entreprises participantes aux Eco-défis 	<p>Au moins 10 nouvelles entreprises participent et 5 entreprises renouvèlent leur participation aux Eco-Défis en 2025</p>	<p>Accompagnement Eco-défis - convention CMA</p>	<p>2025-2027</p>

<p>2.5 - Faire une étude de faisabilité sur les potentiels de mise en place d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les besoins précis de la communauté de communes sur l'EIT - Elaborer un cahier des charges afin de trouver un prestataire pour réaliser l'étude - Durant l'étude : intégrer les entreprises du territoire, recenser les besoins de chacun, recenser les matériaux & déchets disponibles sur le territoire, identifier les synergies et mutualisation possible, etc. - S'intéresser au Club Synergie Normandie : le réseau de territoires normands engagés dans des démarches d'EIT 	<p>1 étude de faisabilité est initiée sur les possibilités d'une démarche d'Ecologie industrielle et territoriale sur le territoire</p>	<p>Coût d'étude</p>	<p>2027</p>
--	--	---	---------------------	-------------

Axe 3 – Promouvoir la consommation responsable sur le territoire

<p>3.1 - Travailler avec les éco-organismes, les chambres consulaires et la Région pour développer le réseau de la réparation sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter les éco-organismes, les chambres consulaires et la région Normandie dans le but de recenser les dispositifs existants - Communiquer sur les dispositifs mis en place (comme sur le Bonus Réparation par exemple) - Rejoindre le réseau REPAR Normandie (REseau Pour Amplifier la Réparation) 	<p>Informier le Grand Public sur les différents actions et dispositifs existants en lien avec la réparation</p>	<p>Coût de supports de communication</p>	<p>2025-2027</p>
<p>3.2 - Faciliter l'organisation d'évènements de sensibilisation sur la consommation responsable auprès du Grand Public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se faire connaître auprès des organismes comme soutiens pour l'organisation d'évènements de sensibilisation sur la consommation responsable - Faciliter l'accès à des salles pour l'organisation de ces évènements - Faciliter la recherche de contacts et d'intervenants - Relayer la communication de ces évènements <p>Ces évènements peuvent prendre différentes formes : conférence, ciné débat, repair café, atelier de réparation de vélo, marché de troc, etc.)</p>	<p>2 évènements de sensibilisation sont facilités annuellement par la CCCA (ex : repair café, atelier de réparation de vélo, marché de troc, etc.)</p>	<p>Coût de soutien (6 évènements sur 3 ans)</p>	<p>2025-2027</p>
<p>3.3 - Recenser et partager auprès du Grand Public les différents producteurs présents sur le territoire (en lien avec le PAT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les producteurs locaux ainsi que leurs différents points de vente - Rassembler ces informations sous forme de guide - Partager et communiquer auprès du Grand Public sur ce guide 	<p>1 guide des producteurs locaux est finalisé</p>	<p>Coût des supports de communication</p>	<p>2025-2026</p>

<p>3.4 - Communiquer auprès du Grand Public sur les acteurs du réemploi et de la réparation présents sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les acteurs du réemploi et de la réparation présents sur le territoire - Créer un annuaire de ces acteurs identifiés (pourrait être mutualisé avec l'action 2.3) - Partager et communiquer auprès du Grand Public sur ce guide (via le site internet de la communauté de commune, le MAG semestriel, les réseaux sociaux, etc.) - Partager la carte des Répar'Acteurs réalisé par la CMA 	<p>1 annuaire des acteurs du réemploi et de la réparation est créé (pourra être mutualisé l'action 2.3)</p>	<p>Coût de supports de communication</p>	<p>2025-2027</p>
<p>3.5 - Réaliser un diagnostic de l'Économie Sociales et Solidaire (ESS) & de l'économie circulaire sur le territoire (en partenariat avec la CRESS) avec un focus spécifique sur les opportunités en matière de ressourcerie en lien avec les territoires voisins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echanger avec la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) pour définir les modalités de ce diagnostic - Présenter les résultats de ce diagnostic 	<p>1 diagnostic de l'ESS est réalisé en partenariat avec la CRESS</p>	<p>Temps agent</p> <p>Le coût d'accompagnement CRESS est pris en charge la Région et l'Ademe</p>	<p>2025</p>
<p>3.6 - Sensibiliser en interne sur le recours aux éco-matériaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une session en interne de sensibilisation aux enjeux des éco-matériaux - Avoir une personne ressource en interne formée sur cette thématique pour pouvoir répondre aux questionnements des parties prenantes (communes, habitants, acteurs économiques) - Recourir à l'utilisation d'éco-matériau sur des projets d'aménagement ou de rénovation sur le patrimoine de la communauté de communes - S'intéresser au réseau ARPE (Association Régionale de Promotion de l'Écoconstruction en Normandie) 	<p>Acculturer en interne sur les enjeux des éco-matériaux et développer son utilisation dans des projets d'aménagement ou de rénovation sur le patrimoine de la collectivité</p>	<p>Coût de la formation + Coût de l'utilisation des éco-matériaux sur le patrimoine de la collectivité</p>	<p>2026-2027</p>

Axe 4 – Sensibiliser le territoire à la gestion des déchets

<p>4.1 - Réaliser des portes ouvertes des équipements de la CCCA pour sensibiliser le grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les équipements de la collectivité pouvant offrir un intérêt à visiter (site de traitement du SMITVAD, etc.) - Réaliser un programme de visite - Communiquer auprès du Grand Public sur ces propositions de visite et leur intérêt 	<p>3 visites de site en moyenne par an sont organisées</p>	<p>Coût de supports de communication</p>	<p>2025-2027</p>
<p>4.2 - Sensibiliser les enfants dans les écoles à la gestion des déchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des sessions de sensibilisation dans les écoles des établissements scolaires du territoire - Sensibiliser sur les thématiques suivantes : tri sélectif, gaspillage alimentaire, compostage, etc. 	<p>Sensibiliser 30 classes par an</p>	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>4.3 - Réaliser des campagnes de sensibilisation sur la réduction de la consommation et la gestion des déchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les acteurs du territoire afin de relayer les campagnes de sensibilisation - Réaliser des actions phares sur la lutte contre le gaspillage alimentaire 	<p>Organiser 2 actions par an</p>	<p>Coût de supports de communication</p>	<p>2026-2027</p>
<p>4.4 - Elaborer un guide de réduction & de gestion des déchets à destination des professionnels et le partager</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser sous forme de guide pour les professionnels (l'organisation des services, les bonnes pratiques à adopter, etc.) - Diffuser ce guide auprès des professionnels (newsletter, site internet de la collectivité, etc.) 	<p>1 guide est réalisé sur la réduction et la gestion des déchets des professionnels</p>	<p>Coût de supports de communication</p>	<p>2025-2027</p>